



DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 27 mars 2018

L'an deux mil dix-huit, le vingt-sept mars, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29
Nombre de conseillers municipaux présents : 22

Date de convocation du Conseil Municipal le 20 mars 2018

Présents : Christian DUMAS, Arnaud JEAN, Hélène LORME, Marie-Claude BLIN, Claude FLEURY, Evelyne CAU, Hélyette SALAÜN, Guillaume GUERRÉ, Franck VIGNAUD, Nadège FONTAINE, Jean-Louis TOURET, François LENHARD, Michèle LUCAS, Christine CABEZAS, Pascal SUDRE, Daniel HOAREAU, Sylvie SIGOT, Roselyne RAVARD, Philippe GOUGEON, Nicole PERLY, Benoît COQUAND, Bernard HOUZEAU.

Absents excusés :

Jenny OLLIVIER, ayant donné pouvoir à Marie-Claude BLIN,
Laurent JOLLY, ayant donné pouvoir à Christian DUMAS,
Magalie PIAT, ayant donné pouvoir à Claude FLEURY,
Catherine MAIGNAN, ayant donné pouvoir à Arnaud JEAN,
Baptiste JAUNEAU, ayant donné pouvoir à Hélène LORME,
Loïc FAYON, ayant donné pouvoir à Roselyne RAVARD,
Patricia MARTIN, ayant donné pouvoir à Nicole PERLY.

Début de la séance : 19h00

Fin de la séance : 21h58

Secrétaire : Guillaume GUERRÉ

FINANCES

DC.18.005 - Marchés de travaux relatifs à l'opération de réhabilitation du Château Bel Air à Ingré

Conformément à l'article 42 de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et à l'article 26 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, une mise en concurrence « procédure adaptée » a été lancée le 20 novembre 2017 concernant les travaux de réhabilitation du Château de Bel Air à INGRE

Il a été constitué de 11 lots :

LOT N°1 : DESAMIANPAGE, DEPLOMBAGE
LOT N°2 : DEMOLITION – GROS ŒUVRE
LOT N°2B : COUVERTURE
LOT N°3 : MENUISERIES EXTERIEURES BOIS
LOT N°4 : SERRURERIE - METALLERIE
LOT N°5 : CLOISONS, DOUBLAGES ET PLAFONDS
LOT N°6 : MENUISERIES INTERIEURES
LOT N°7 : REVETEMENTS DE SOLS
LOT N°8 : PEINTURES
LOT N°9 : PLOMBERIE – CHAUFFAGE - VENTILATION
Lot N°10 : ELECTRICITE

La réception des plis était fixée au vendredi 18 décembre 2017 à 12h00.

LOT N°	PLI N°	CANDIDAT	CHOIX POUVOIR ADJUDICATEUR	MOTIVATION
1	1	FP ENVIRONNEMENT	Admission	Dossier complet / critères remplis
	2	ECCODEC	Admission	Dossier complet / critères remplis
	3	DESAMIANPAGE DEMOLITION DU CENTRE	Admission	Dossier complet / critères remplis
	4	CESAM	Admission	Dossier complet / critères remplis
	5	AD2L	Admission	Dossier complet / critères remplis
	6	AGRI TERRITOIRE	Admission	Dossier complet / critères remplis
2	1	ROC	Admission	Dossier complet / critères remplis
	2	SIMAC	Admission	Dossier complet /

	3	MALARD	Admission	critères remplis Dossier complet / critères remplis
2B	1	COUVERTURES LOPEZ	Admission	Dossier complet / critères remplis
	2	PROUST	Rejet de la candidature	Manque pièce obligatoire
3	1	MILLET	LOT DECLARE SANS SUITE SANS ANALYSE	
4	1	ISI METAL	Admission	Dossier complet / critères remplis
	2	BOUDARD	Admission	Dossier complet / critères remplis
	3	EIFFAGE ENERGIE CENTRE LOIRE	Admission	Dossier complet / critères remplis

LOT N°	PLI N°	CANDIDAT	CHOIX POUVOIR ADJUDICATEUR	MOTIVATION
5	1	AMD	LOT DECLARE SANS SUITE SANS ANALYSE	
	2	MP 2000		
6	1	MILLET	Admission	Dossier complet / critères remplis
7	1	CERA CENTRE	Admission	Dossier complet / critères remplis
	2	GAUTHIER	Admission	Dossier complet / critères remplis
8	1	ASSELINE	Admission	Dossier complet / critères remplis
	2	GAUTHIER	Admission	Dossier complet / critères remplis
9	1	GALLIER	Admission	Dossier complet / critères remplis
10	1	ISI ELEC	Admission	Dossier complet / critères remplis

Le jugement des offres a été effectué dans les conditions prévues par la réglementation des marchés publics en vigueur suivant les critères pondérés énoncés au règlement de la consultation suivants :

Critères	Pondération
1-Prix des prestations	50.0 %
2-Valeur technique (sur 100 points)	50.0 %
2.1-Cohérence et exhaustivité du planning proposé (méthodologie d'exécution d'intervention et organisation proposée)	30
2.2-Moyens techniques	15
2.3-Qualification et expérience du personnel assigné à l'exécution du marché	15
2.4-Prise en compte des contraintes du site	10
2.5-Qualité des matériaux mis en œuvre	30

Considérant, après analyse, que les offres ci-dessous sont les offres économiquement les plus avantageuses, Monsieur le Maire décide de leur confier l'exécution des prestations du marché pour les montants indiqués ci-après :

N° LOT	Nom commercial et dénomination sociale, adresse de l'établissement (*), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET	Montants HT	Prestations exécutées
--------	--	-------------	-----------------------

1	AGRI TERRITOIRES - 11 rue du Moulin 45410 RUAN	19 920.00 €	DESAMIANTAGE, DEPLOMBAGE
2	ROC Groupe Villemain - 1136 rue de Gautray - 45075 ORLEANS CEDEX 2	43 132.34 €	DEMOLITION – GROS ŒUVRE
2B	LES COUVERTURES LOPEZ - AGENCE CENTRE - Route Dhuizon – ZA La Futaie - 41220 LA FERTE ST CYR	2 532.93 €	COUVERTURE
3	DECLARE SANS SUITE		MENUISERIES EXTERIEURES BOIS
4	BOUDARD – 110 rue de la Cigale – 45110 CHATEAUNEUF SUR LOIRE	19 055.00 €	SERRURERIE - METALLERIE
5	DECLARE SANS SUITE		CLOISONS, DOUBLAGES ET PLAFONDS
6	ENTREPRISE MILLET – 9 rue du Bourg Neuf – 41220 DHUIZON	26 066.80 €	MENUISERIES INTERIEURES
7	GAUTHIER – 3 rue Jean Baptiste Corot – 45073 ORLEANS	23 602.30€	REVETEMENTS DE SOLS
8	GAUTHIER – 3 rue Jean Baptiste Corot – 45073 ORLEANS	55 889.88 €	PEINTURES
9	GALLIER – 160 rue Léon Foucault – 45141 SAINT JEAN DE LA RUELLE	26 781.37 €	PLOMBERIE – CHAUFFAGE - VENTILATION
10	ISI ELEC – 5 Impasse de la Garenne – 45550 SAINT DENIS EN VAL	30 070.62 €	ELECTRICITE

Les consultations relatives aux lots n°3 MENUISERIES EXTERIEURES BOIS et n°5 CLOISONS, DOUBLAGES ET PLAFONDS ont été déclarées sans suite pour motif d'intérêt général en raison de la modification du besoin du pouvoir adjudicateur. Ces consultations seront relancées le 9 mars. La date limite de réception des offres est fixée au 20 mars 2018.

Le Conseil Municipal prend acte de la décision.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

INGRE, le 3 avril 2018

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le : 3 avril 2018
Publication le : 4 avril 2018
Notification le : 4 avril 2018



Acte à classer**DC-18-005**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2018-04-03T15-13-47.00 (MI210300786)

Identifiant unique de l'acte :

045-214501694-20180327-DC-18-005-AU (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Marchés de travaux relatifs à l'opération de réhabilitation
du château Bel Air à Ingré

Date de décision : 27/03/2018



Nature de l'acte : Autres

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics

Acte :

DC.18.005-FIN-Marchés de travaux relatifs à l'opération de réhabilitation du Château de Bel Air à Ingré.PDF

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 03/04/18 à 15:13

Par RICHARD Aurélie

Transmis

Date 03/04/18 à 15:13

Par RICHARD Aurélie

Accusé de réception

Date 03/04/18 à 15:21